

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 05 2026**

Sous la présidence de Madame Isabelle CASPAR, Maire de Corny-sur-Moselle et Présidente du CCAS.

Etaient présents : Madame Isabelle LOMBARD, Madame GUYENET
Madame Sandra WEINMANN, Madame Mégane PROBST,
Monsieur Philippe SCHWARTZ, Madame Marianne DAUPHIN,

Absents excusés : Madame Virginie MEYER : procuration donnée à Madame Mégane PROBST
Madame Mireille SEPTON : procuration à Madame Isabelle CASPAR

Mme la Présidente ouvre la séance à 18h15.

03/26 Installation du conseil d'administration

Isabelle CASPAR, Maire de Corny sur Moselle et Présidente de droit du CCAS de Corny-sur-Moselle fait l'appel nominatif des membres, désignés par le conseil municipal par délibération n° 37/26 lors de la réunion de l'assemblée le 27/04/2026. Il s'agit de :

- Megane PROBST, conseillère municipale ;
- Sandra WEINMANN, conseillère déléguée ;
- Virginie MEYER, conseillère municipale ;
- Isabelle LOMBARD, 3^{ème} adjointe.

Elle appelle également les représentants d'associations nommés :

- Mr SCHWARTZ, représentant, représentant les associations de retraités et de personnes âgées avec Corny Loisirs,
- Mme DAUPHIN, représentant les associations de personnes en situation de handicap avec l'AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine),
- Mme GUYENET, représentant les associations familiales avec l'Association Familiale de Peltre,
- Mme SEPTON, représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion avec l'UDAF.

Le conseil d'administration du CCAS de Corny sur Moselle est officiellement installé.

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 05 2026****04/26 Election du Vice-Président**

La Présidente du CCAS expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-Président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer. Mme LOMBARD propose sa candidature. Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-Président à bulletin secret uninominal.

Il n'y a qu'une seule candidate Isabelle LOMBARD. Les membres décident à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Madame LOMBARD a obtenu 9 voix pour.

Le conseil d'administration élit Isabelle LOMBARD, vice-Présidente du CCAS de Corny-sur-Moselle.

05/26 Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 04 03 2026

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 04 03 2026.

Le PV de la séance du Conseil d'Administration du 04 03 2026 n'a pas été transmis aux membres mais est néanmoins disponible sur le site internet de la commune <https://www.intramuros.org/corny-sur-moselle/page/ccas-1>

Un bilan des différentes actions menées par le CCAS est exposé.

06/26 Vote du budget primitif

Le Conseil d'Administration procède à l'examen du budget primitif du budget du CCAS de l'exercice 2026.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit dont le détail figure ci-dessous :

- Section de fonctionnement : 4 703.98 €
- Section d'investissement : 0 €

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 05 2026**

BUDGET PREVISIONNEL 2026

**PREVISION BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE CCAS 2026 -
FONCTIONNEMENT**

FONCTIONNEMENT CHARGES		
article	libelle	Propositions 2026
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	800.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	650.00 €
623	Publicité, publications	150.00 €
12	CHARGES DE PERSONNEL	150.00 €
633	Impôts, taxes (urssaf)	150.00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 753.98 €
65133	Secours d'urgence	1 500.00 €
65134	Aide	1 500.00 €
65138	Autres secours	753.98 €
23	Virement à la section d'investissement	0.00 €
	TOTAL	4 703.98 €
FONCTIONNEMENT PRODUITS		
article	libelle	Propositions 2026
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 500.00 €
74748	Dotation communale	1 500.00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	00.00 €
756	Libéralités reçues	00.00 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 203.98 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 203.98 €
	TOTAL	4 703.98 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, adopte le budget primitif du CCAS pour l'année 2026.

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 05 2026****07/26 Acceptation d'un don**

Les agents municipaux de la commune sont intervenus pour apporter leur aide à Monsieur STEINBACH qui a effectué un don de 100 € sous forme de chèque au profit du CCAS de Corny sur Moselle. Il convient de demander aux membres de l'assemblée de bien vouloir accepter ce don. Le conseil d'administration accepte ce don à 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

08/26 Attribution d'aide « adhésion sport »

Une « aide financière » pour l'adhésion à une association sportive de Corny sur Moselle pour tout jeune de moins de 12 ans (date anniversaire) qui s'inscrit peut-être attribuée, à hauteur de la cotisation (maximum 15 euros). Cette participation sera remise directement à l'association sur justificatifs de l'adhésion, de l'adresse et de l'âge du jeune adhérent. Un formulaire est à compléter sur demande en mairie.

Le conseil d'administration décide par : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention d'approuver cette action pour l'année 2026-2027.

09/26 Attributions aide énergie

Pour les personnes en difficulté ne pouvant payer leurs factures, une « aide financière Energie » peut être attribuée, à raison de 150 € par foyer et par an, sous condition qu'une démarche auprès de l'assistante sociale de secteur ait été préalablement faite (rendez-vous et demande de dossier de l'assistante sociale). Cette aide financière sera remise directement au fournisseur.

Le conseil d'administration décide par : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention d'approuver cette action pour l'année 2026.

10/26 Attributions aides alimentaires

Un panier alimentaire d'une valeur de 30 à 50 euros peut être fourni à raison d'un panier à une cadence étudiée au cas par cas sous condition qu'une démarche auprès de l'assistante sociale de secteur ait été préalablement faite (rendez-vous et demande de dossier de l'assistante sociale). Le panier sera distribué par un membre du CCAS.

Le conseil d'administration décide par : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention d'approuver cette action pour l'année 2026.

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 05 2026****11/26 Actions pour l'année 2026**

Voici les projets que le conseil d'administration souhaiterait porter :

- Réflexion sur une aide carburant pour les personnes en difficulté dont les conditions d'obtention, les personnes ayant droit et les modalités de versement sont à définir.
- Réflexion sur l'aide « adhésion sport » dont les membres du CA souhaiteraient revoir l'attribution pour l'année 2027-2028 et notamment son montant qui pourrait être calculée au prorata de la cotisation versée
- Retravailler sur le *Guide Senior*, en y intégrant un volet dédié aux aidants : il existe un guide destiné aux seniors, et le faire évoluer pour y inclure les aidants serait nécessaire.
- Optimisation du référencement des personnes vulnérables : il s'agit de recenser par le biais d'un questionnaire et du volontariat, les personnes isolées ou fragiles à partir de 65 ans.
- Aménagement d'un logement d'accueil d'urgence au sein d'un local communal existant situé en face du fleuriste rue de Nancy.
- Constitution d'une équipe de bénévoles pour soutenir les seniors au quotidien (aide aux courses, petits travaux de bricolage, etc.) : entraide de proximité pour soutenir les seniors et les personnes fragiles.

Le conseil d'administration décide par : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention de porter ces projets pour l'année 2026.

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 28 05 2026**

La séance est close à 19h35.

Délibérations n° 3/26 à 11/26

Emargements des membres présents :

Isabelle CASPAR Présidente		Isabelle LOMBARD Vice-Présidente	
Mme MEYER	Excusée	Mme DAUPHIN	
Mme PROBST		Mme GUYENET	
Mme WEINMANN		Mr SCHWARTZ	
Mme SEPTON	Excusée		